

# K FICHE D'INSCRIPTION

CQP mention karaté et disciplines associées

Lieu : **Ligue du Val d'OISE**

Nom :

Prénom :

Mail :

Tel. :

Tel. port :

Adresse,  
code postal  
et ville :

N°licence :

N°club :

Grade :

N° DIF :

Discipline :

Prise en charge **Pôle emploi ou CIF**

A retourner avec votre lettre de motivation

Photo

# K CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Ligue du Val d'Oise – *Maison des comités - 106 rue des  
Bussys - 95600 Eaubonne*

Jean-Michel Larget – [jmlarget@orange.fr](mailto:jmlarget@orange.fr)

06 15 18 79 21

Sur le site de la FFKDA

## En résumé

Formation CQP APAM mention karaté et  
Disciplines Associées

*date : du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 3 juin 2012*

*Évaluation 9,10 et 17 juin 2012*

Lieu : **Ligue du Val d'Oise**

**Eaubonne**

[www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr)

Rubrique formation

**F.F. KARATÉ**  
et disciplines associées

Le Brevet d'Etat disparaît en 2011

## Enseignez le karaté contre rémunération !

# FORMATION CQP\*

Inscrite au RNCP, dispensée par la

**F.F. KARATÉ**  
et disciplines associées

Fin de saison

Avril Mai JUIIN



\*Certificat de qualification professionnelle de karaté et disciplines associées



# LA FORMATION CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE MENTION KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

## Contenu de la formation

- ❖ Méthodologie de projet, gestion et communication,
- ❖ Organisation, réglementation et législation,
- ❖ Principes pédagogiques sur différents publics (baby, enfants, adolescents, scolaires, seniors de + 50 ans, personnes en situation de handicaps),
- ❖ Construction de programmes ou de cycles d'enseignements (école primaire, cycle EPS, programme body karaté, programme technique, entraînement en compétition),
- ❖ Principes d'anatomie, physiologie et biomécanique appliqué,
- ❖ Mise en place d'actions de développement.

La formation est de 50 heures et se déroulera sur 5 weekends.

## Coûts de la formation

- ❖ Frais pédagogiques : 550 € (comprend 50 h de cours, 8 h d'épreuves de certifications, utilisation d'ordinateurs et clé USB pour les cours).
- ❖ Hébergements : *Non prévu à l'heure actuelle*
- ❖ Repas : *non prévu à l'heure actuelle*

Votre conseil régional ou un OPCA peut prendre en charge, selon votre profil, cette formation habilitée. Le paiement peut s'effectuer en trois fois. Les coupons sport ANCV et les chèques vacances sont acceptés en paiement.



## PROCEDURE D'INSCRIPTION

Pour être accepté en formation vous devez :

1. Avoir obtenu le DIF avant le début d'entrée en formation.
2. Nous faire parvenir la présente fiche d'inscription accompagnée d'une lettre de motivation proposant un projet de développement de votre discipline (ouverture de clubs par exemple) et de votre situation personnelle.

La formation est ouverte **exclusivement** aux **titulaires du DIF obtenu en 2012 et avant et limitée à 25 places.**

Priorité est donnée dans l'ordre suivant :

- stagiaires DIF de la ligue du Val d'Oise,
- autres stagiaires DIF sous conditions.

